

## La famille sur la sellette

Gérard Salem

Novembre 2007



Structure thérapeutique de la  
Fondation Ethique Familiale

### Résumé

Cet article constitue l'éditorial de la gazette n° 1 de la CIMI (hiver 2007).

La presse nous rapporte régulièrement, parfois de façon trop tapageuse, des drames familiaux intolérables. Une mère noie son enfant, un père tue femme et enfants avant de se donner la mort, un grand-père viole sa petite fille de façon répétée, un enfant doit recopier un livre entier à la main en guise de punition, sans compter les châtiments corporels d'un autre âge qu'il subit quotidiennement. Des parents en guerre utilisent leurs enfants comme de véritables projectiles l'un contre l'autre.

En dépit des exagérations propres à la presse (et à son besoin atavique de dramatiser une histoire familiale), il est des chiffres qui donnent à réfléchir en matière de famille et de maltraitance. Selon les données statistiques les plus fiables, on sait aujourd'hui que sur une centaine d'enfants maltraités dans nos sociétés contemporaines, quatre-vingt-cinq d'entre eux le sont dans leur famille. Donc par les personnes qui leur sont les plus proches, et non par le Monsieur aux bonbons du parc voisin, par le maître de classe, ou par un réseau de pédophiles (même si ceux-ci restent des abuseurs non négligeables dans les observatoires officiels). Mais enfin, direz-vous, la famille ! Tout de même ! N'est-ce pas là le havre censé répondre aux besoins primordiaux et les plus durables de l'humanité ? Le sous-système social le plus stable (cette *cellule de base de la société*, comme dit Balzac) ?

Et que dire de cette autre observation tout aussi choquante : une quantité impressionnante de personnes âgées sont maltraitées, non seulement dans les institutions, mais par leurs propres descendants (violences physiques, psychologiques et même sexuelles, négligences graves, abandon, exploitation sous toutes ses formes). Si l'on ajoute à cette double constatation celle des violences conjugales, hélas bien familière de tous les services sociaux et médicaux, l'on est en droit de s'interroger si la famille n'est pas devenue un milieu à risque.

Les maltraitances vécues dans le milieu familial ont un impact souvent plus lourd, plus profond, plus durable que les maltraitances non familiales. Les dégâts provoqués sur la santé mentale et physique sont scientifiquement avérés. Nombre de troubles du développement chez l'enfant leur sont attribuables. Bien des pathologies psychiatriques de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne âgée, prennent leurs sources dans ces violences d'autant plus pernicieuses qu'elles sont intimes. On peut considérer que la maltraitance se trouve en amont de bien des syndromes, que l'on se contente trop souvent de traiter en surface, pour eux-mêmes, et non pour le drame relationnel qui les alimente.

Traiter ce type de problèmes ne peut se faire en ne traitant que des individus. Il faut traiter les relations. Les thérapies relationnelles se font dans une perspective d'abord éthique et multilatérale, et non unilatérale (la victime seule), ou bilatérale (le couple ou la dyade abuseur/abusé, en ignorant les tiers impliqués). Il importe de s'adresser au système familial dans son ensemble, en tenant compte du contexte éthique perturbé, favorisant les abus de pouvoir. La plupart des services compétents en matière de maltraitance ont l'habitude de travailler dans la perspective unilatérale ou bilatérale. Cette compétence se heurte hélas régulièrement à divers obstacles et pièges spécifiques aux familles maltraitantes, qu'il convient de mieux saisir pour mieux les circonvenir, sous peine d'efforts improductifs.

C'est dans un tel contexte qu'a été créée la CIMI (Consultation Interdisciplinaire de la Maltraitance Intrafamiliale), il y a cinq ans, pour répondre à ce besoin spécifique. Il s'agissait de mettre sur pied un modèle d'intervention spécialisé dans l'évaluation et la thérapie des familles confrontées à la maltraitance. La thérapie de famille systémique ainsi instituée a pour objectif non seulement de guérir le système familial et de réparer les dégâts qu'il peut engendrer (souvent malgré lui), mais de prévenir à moyen terme les récurrences ou les effets de *shunt*, et à long terme la transmission de modèles toxiques aux générations suivantes.

C'est dire qu'il s'agit ici d'une mission de santé publique.

Il n'est donc pas surprenant qu'après cinq ans d'activité intense (plus de mille familles suivies selon son modèle, avec des résultats favorables dans la majorité des cas), et une collaboration soutenue avec les services médicaux et sociaux déjà en place, la CIMI ait été reconnue officiellement par nos autorités cantonales comme une nécessité incontournable dans le paysage thérapeutique. Sur l'intervention du ministre de la santé, le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) et le Département de la Formation et de la Jeunesse (DFJ) ont décidé d'allouer une subvention régulière à la CIMI pour l'aider dans son œuvre, et ont demandé à notre équipe de les assister dans la création d'une structure similaire au sein de l'Etat (coordonnée par le CHUV et le SPJ). Cette reconnaissance va droit au cœur de notre petite équipe et c'est avec plaisir que nous publions le numéro un de notre Gazette électronique. Celle-ci offre au lecteur maints aperçus de nos observations quotidiennes et de notre méthode de travail.

Le docteur Nahum Frenck se joint à moi pour remercier et féliciter chaleureusement notre équipe de médecins et de psychologues, nos partenaires cadres et superviseurs, nos stagiaires dévouées, comme notre très industrieuse équipe de secrétariat et de comptabilité, pour le fidèle travail accompli jusqu'ici. Enfin, au nom de toute l'équipe, nous exprimons notre gratitude à Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, comme aux autorités du CHUV et du DFJ, pour la reconnaissance et le soutien qu'ils viennent de nous accorder.

Dr Gérard SALEM, psychiatre, directeur de la CIMI